

### Pandémie de la COVID-19

#### **Pas de déconfinement si les consignes ne sont pas respectées, dit François Legault**

**Québec, le 30 avril 2020** – Lors de son point de presse, le premier ministre du Québec, M. François Legault, a tenu à rappeler les différentes consignes de santé publique toujours en vigueur, malgré les récentes annonces de réouverture graduelle des écoles, des garderies et de certains secteurs de l'économie, de même que la levée future de certains contrôles policiers entre les régions. « Ce qu'on a annoncé cette semaine, ça ne s'appliquera pas cette semaine. Ce n'est pas maintenant. Si on veut un déconfinement au cours des prochaines semaines, c'est important de respecter les consignes. Il n'est pas question de faire des rassemblements. Au-delà de l'interprétation des lois, je vous demande de ne pas faire de rassemblement de voisins, d'amis et de famille », a-t-il martelé.

#### **Des conditions à respecter pour un déconfinement réussi**

Le premier ministre a précisé que, pour réussir le déconfinement, au Québec, il faudra remplir les six conditions édictées par l'Organisation mondiale de la Santé. C'est par le respect de ces conditions que le Québec pourra graduellement reprendre son cours normal dans les semaines à venir :

- 1- La contagion doit être sous contrôle
- 2- Reprendre et garder le contrôle dans les CHSLD
- 3- Établir des mesures de précaution dans les lieux de travail
- 4- Éviter les cas venant de l'étranger
- 5- Conserver la discipline de tous les Québécois
- 6- Disposer d'une importante capacité de réaliser des tests

#### **Le nombre de tests augmentera**

Le premier ministre a fait savoir que, dès la semaine prochaine, le nombre de tests réalisés devrait augmenter jusqu'à 14 500 par jour, pour atteindre l'un des taux les plus élevés mondialement. Actuellement, environ 6 000 tests sont réalisés quotidiennement et 214 000 tests ont été effectués jusqu'à présent, soit un ratio de 25 000 tests par million d'habitants, bien supérieur au niveau qui prévaut dans plusieurs pays et États, partout dans le monde.

Le premier ministre a par ailleurs mis en garde les gens qui seraient tentés de faire des comparaisons entre le Québec et d'autres États dans le monde au chapitre des décès : « Au Québec, on compte tous les cas de décès liés à la COVID-19. Dans plusieurs endroits, les personnes qui décèdent en milieu de soins, comme les CHSLD, ne sont pas prises en compte dans les statistiques. D'autres ne comptabilisent que les personnes qui ont été testées. Soyons prudents avec les comparaisons internationales », a-t-il affirmé.

Québec suit par ailleurs de très près la situation qui prévaut à Montréal et dans ses environs. « Les responsables de santé publique sont sur le terrain. On fait beaucoup de tests et de suivis à Montréal-Nord, et on en fera encore plus au cours des prochains jours », a annoncé le premier ministre.

#### **Remerciements du jour**

Soulignant le triste anniversaire du décès d'une petite fille de Granby, le premier ministre a dirigé ses remerciements vers toutes les personnes qui s'occupent de nos enfants les plus vulnérables : les pédiatres, les infirmières et les infirmiers, les travailleurs sociaux, les intervenants de la DPJ, les éducatrices, les enseignants et toutes les autres personnes qui se dévouent jour après jour pour s'occuper de notre jeunesse. « On s'est promis, comme société, de faire mieux. L'une des façons d'aider les enfants qui se retrouvent dans des situations vulnérables, c'est de rouvrir les écoles pour qu'on voie ces enfants-là, qu'on s'en occupe. Si vous êtes sur le point de relâcher votre discipline, pensez à ces jeunes qui sont vulnérables et qui ont besoin qu'on soit exemplaires », a conclu le premier ministre.

**Citation :**

« Malheureusement, on peut s'attendre, dans les prochains jours, à avoir d'autres décès dans les CHSLD, notamment. Avant de rouvrir les commerces et les écoles, on doit s'assurer que la situation est bien contrôlée. Le mot important, c'est *graduellement*. Chaque jour, on va regarder les chiffres et si on s'aperçoit que la pression est trop forte dans les hôpitaux, on va ralentir le déconfinement. »

*François Legault, premier ministre du Québec*

**Faits saillants :**

- En date du mercredi 29 avril 2020, à 18 h, il y avait au Québec 27 538 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19, une augmentation de 944.
- 1 684 personnes étaient hospitalisées, dont 214 aux soins intensifs, une diminution de 8 par rapport au dernier bilan.
- 6 299 personnes initialement atteintes sont par ailleurs guéries de la COVID-19, une augmentation de 251 par rapport au dernier bilan.
- Le bilan des décès s'élève à 1 859 au Québec, une augmentation de 98 par rapport au dernier bilan.

**Rappel :**

- Le 28 mars dernier, il a été demandé à toute personne d'éviter de se déplacer d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre, sauf en cas de nécessité.
- Les mesures qui demeurent en place dans certaines régions ne visent pas les activités qui permettent d'obtenir et de fournir des soins et des services de santé, ni celles qui assurent le soutien humanitaire et les services essentiels pour la continuité de la chaîne d'approvisionnement de l'ensemble des régions du Québec.
- Les déplacements devraient se limiter à ceux liés à des raisons médicales et au travail, dans un contexte où le télétravail n'est pas possible.

**Liens connexes :**

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).
- Il est possible d'obtenir de l'information en utilisant la ligne coronavirus selon l'indicatif régional de votre localité :
  - 418 644-4545
  - 450 644-4545
  - 514 644-4545
  - 819 644-4545
  - 1 877 644-4545 (sans frais)
- Pour être à l'affût des mises à jour des données, suivez le compte Twitter du ministère de la Santé et des Services sociaux : [https://twitter.com/sante\\_qc](https://twitter.com/sante_qc) (@sante\_qc).

- 30 -

**Source :** Ewan Sauves  
Attaché de presse  
Cabinet du premier ministre  
514 585-4451  
[ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca](mailto:ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca)

Cci : Personnel de comté